

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Fessenheim-Le-reacteur-2-va-redemarrer-alors-meme-qu-ED-F-declare-un-nouvel-evenement-significatif-pour-la-surete>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Fessenheim : Le réacteur 2 redémarre avec un mauvais réglage**

5 avril 2018

## France : Fessenheim : Le réacteur 2 redémarre avec un mauvais réglage

Arrêté depuis juin 2016, le réacteur 2 de la centrale de Fessenheim devrait redémarrer aux alentours du vendredi 6 avril 2018. L'annonce de ce redémarrage, déjà plusieurs fois repoussé, intervient en même temps que la déclaration d'un incident significatif pour la sûreté : un équipement qui sert à mesurer la puissance du réacteur, le système de mesure neutronique, a été mal paramétré. L'erreur de réglage remonte à près d'un an. Mais elle n'a cependant été détectée que le 30 mars 2018, 2 semaines après le lancement des opérations de redémarrage. Embêtant, car le système en question sert justement à mesurer les niveaux des flux neutroniques lorsque le réacteur est à l'arrêt et au démarrage. C'est le seuil d'arrêt automatique qui était mal réglé : il était supérieur de 2% à ce qui est prescrit par les règles générales d'exploitation.

### Ce que disent les médias :

Le 05/04/2018

#### Nucléaire Fessenheim : le réacteur n°2 devrait redémarrer ce vendredi

L'Alsace, par Olivier Bregeard

Arrêté depuis le 13 juin 2016, le réacteur n°2 de la centrale de Fessenheim devait redémarrer à la fin du mois dernier, [l'Autorité de sûreté nucléaire \(ASN\) ayant jugé, le 12 mars, que le générateur de vapeur n°335, qui comporte une pièce fabriquée par Areva sans respecter le cahier des charges, était néanmoins bon pour le service](#). Mais l'échéance du 31 mars est passée, et EDF a annoncé un report au 3 avril, puis au 6...

Il n'en fallait pas plus aux antinucléaires pour affirmer qu'« après 661 jours d'arrêt total, le réacteur n°2 de la centrale nucléaire grabataire de Fessenheim n'arrive pas à redémarrer normalement ». [Dans un communiqué](#), André Hatz, président de Stop Fessenheim, estime même que « ces tentatives

» de redémarrage sont « très dangereuses, puisque la virole basse, trop carbonée, du générateur de vapeur n°335, n'a pas été remplacée ». Furieuses du feu vert de l'ASN, les associations ont écrit à son président, Pierre-Franck Chevet, pour lui demander de ne pas autoriser le redémarrage du réacteur. A l'instar du Regierungspräsidium de Fribourg, elles réclament une contre-expertise préalable.

De son côté, EDF déclare que les opérations suivent leur cours « normal » et confirme un probable redémarrage ce vendredi, avant une montée en puissance progressive, sur plusieurs jours. « Nous ne rencontrons pas d'aléas particuliers, assure le service communication. Nous contrôlons et testons l'ensemble des matériels, nous constatons des écarts et nous les traitons. Après un arrêt aussi long, cela prend évidemment davantage de temps. » L'exploitant prévient que ces opérations s'accompagnent de panaches de vapeur d'eau « non-radioactive » et de « bruits de soupapes », sans conséquences.

C'est dans ce contexte que les équipes de la centrale ont découvert qu'un équipement de mesure de la puissance du réacteur avait été « indisponible » « au-delà de la période prescrite par le référentiel en vigueur », à la suite d'un paramétrage erroné. Cette « détection tardive » a été classée au niveau 1 (« anomalie ») de l'échelle internationale de classement des événements nucléaires (échelle INES).

<https://www.lalsace.fr/actualite/2018/04/05/fessenheim-le-reacteur-n-2-devrait-redemarrer-ce-vendredi>

---

## Ce que dit EDF :

Le 05/04/2018

### Indisponibilité d'un équipement de mesure

Dans le cadre de l'arrêt programmé de l'unité de production n°2, **des opérations de maintenance ont notamment été effectuées sur un équipement de mesure de la puissance du réacteur.** Le paramétrage de cet équipement n'a pas été réalisé conformément à l'attendu entraînant son indisponibilité au-delà de la période prescrite par le référentiel en vigueur. Dès constatation du défaut par les équipes de la centrale, **l'équipement de mesure a été de nouveau paramétré pour retrouver sa pleine fonctionnalité.**

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, d'autres moyens de mesure étant disponibles. Néanmoins en raison de sa **détection tardive**, il a été déclaré le 4 avril 2018 à l'Autorité de sûreté nucléaire, au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-fessenheim/actualites/indisponibilite-d-un-equipement-de-mesure>

---

## Ce que dit l'ASN :

Le 17/04/2018

### Écart affectant le réglage d'un seuil des chaînes de mesure neutronique

Le 4 avril 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la détection tardive d'un écart affectant le réglage d'un paramètre du système de mesure neutronique du réacteur 2.

Les « chaînes de mesure de niveau sources » ont pour rôle de **mesurer les très faibles flux neutroniques lorsque le réacteur est à l'arrêt. Elles permettent également de mesurer le niveau de flux neutronique au démarrage du réacteur.** Dans ces deux cas, des seuils d'alarme et d'arrêt automatique du réacteur sont programmés dans ces chaînes de mesure.

**Le 30 mars 2018, l'exploitant de la centrale de Fessenheim a détecté que le seuil d'arrêt automatique était mal réglé au niveau des deux chaînes de mesure de niveau sources que comporte le réacteur. La valeur du seuil implantée dans le système était supérieure de 2 % à la prescription fixée par les règles générales d'exploitation. Rétrospectivement, il s'avère que ce seuil, programmé dès le 27 juillet 2016 après une intervention de maintenance, était donc mal réglé depuis le début des opérations de démarrage du réacteur 2 le 15 mars 2018.** Les seuils d'alarmes - avant atteinte du seuil d'arrêt automatique - étaient quant à eux correctement réglés.

Dès détection de l'écart, l'exploitant a reprogrammé le seuil avec la valeur attendue.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté de l'installation, notamment du fait du faible écart de réglage. Toutefois, compte tenu de sa **détection tardive**, il a été classé au **niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-control/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Ecart-affectant-le-reglage-d-un-seuil-des-chaines-de-mesure-neutronique>